



Convention sur la diversité biologique

Distr. : générale 27 février 2025 Français

Original: anglais

Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique Seizième réunion, deuxième reprise de session Rome, 25–27 février 2025 Point 28 de l'ordre du jour Programme de travail pluriannuel de la Conférence des Parties

Décision adoptée par la conférence des parties à la convention sur la diversité biologique le 27 février 2025

16/36. Programme de travail pluriannuel de la Conférence des Parties

La Conférence des Parties

1. *Prie* la Secrétaire exécutive de la Convention sur la diversité biologique¹, sous la direction de son Bureau, d'établir la liste des questions à examiner à sa dix-septième réunion ;

2. *Décide* d'examiner et de mettre à jour le programme de travail pluriannuel à l'horizon 2030 à sa dix-septième réunion.

_

¹ Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 1760, n° 30619.